

Planning formation Instructeurs brevets 2 et 3

Session 2021/02

Les cours se donnent toujours de 18h00 à 21h00, en visioconférence, principalement les mardis et jeudis soirs.

Les syllabus seront à votre disposition à l'auto-école (Boulevard Théo Lambert 75 à 1070 Anderlecht) partir du 07/09/2021, et ce du mardi au vendredi de 13h00 à 18h00.

ATTENTION : pas de cours pendant certaines semaines (⇒ bien vérifier sur ce planning)

 Cours donnés par Patrick

 Cours donnés par Cédric

Jour	Date	Thème du cours
Jeudi	16/09	Présentation et explications sur l'obtention des brevets
Mardi	21/09	Mécanique 1/7
Jeudi	23/09	Législation des écoles de conduite
Mardi	28/09	Mécanique 2/7
Jeudi	30/09	Code de la route 1/7
Mardi	05/10	Code de la route 2/7
Jeudi	07/10	Mécanique 3/7
Mardi	12/10	Code de la route 3/7
Jeudi	14/10	Mécanique 4/7
Mardi	19/10	Code de la route 4/7
Jeudi	21/10	Mécanique 5/7
Mardi	26/10	Code de la route 5/7
Jeudi	28/10	Mécanique 6/7
Mardi	02/11	Code de la route 6/7
Jeudi	04/11	Mécanique 7/7
Mardi	09/11	Code de la route 7/7
Mardi	16/11	Loi sur la police de la circulation routière 1/3
Jeudi	18/11	Méthodologie de l'apprentissage 1/2
Mardi	23/11	Loi sur la police de la circulation routière 2/3
Jeudi	25/11	Méthodologie de l'apprentissage 2/2
Mardi	30/11	Loi sur la police de la circulation routière 3/3
Samedi **	18/12	09h00-17h00 : Méthodologie spécifique brevet 3

** Réserve exclusivement aux candidats du brevet 3